

## **ALIOUNE DIOP ET LA QUESTION D'« UN CONCILE AFRICAIN »**

Trois ans avant sa mort le 2 mai 1980, Alioune Diop faisait encore tenir à l'ICAO (en 1977) un dernier Colloque de la SAC dont l'un des vœux majeurs n'est autre que la reprise de l'une de ses idées chères : la tenue d'« un Concile Africain ». Quelques prêtres du Cameroun et du Congo se retrouveront autour des Pères jésuites Meinrad Hebga et Engelbert Mveng à sillonner l'Europe en propagandistes de l'idée qui retiendra l'attention du Pape Jean-Paul II.

Après consultation des Cardinaux et des Conférences Episcopales d'Afrique et après avoir porté l'idée dans la prière et la réflexion, Jean-Paul II a décidé d'aller au-devant des Eglises Africaines en convoquant à Rome une Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques. Nous étions en 1989. Il aura fallu une longue préparation pour que l'Eglise d'Afrique tienne sa première Assemblée synodale spéciale à Pâques 1994. Le résultat le plus clair a été, - malgré ce que le contexte historique africain (drame du Rwanda) et le contexte géopolitique global (effets terribles des guerres imposées et entretenues par les anciennes puissances coloniales et la géopolitique en pleine évolution à cause de l'écroulement du régime communiste ...) -, le résultat net et incontestable a été la décision d'une inculturation authentique du mystère de l'Eglise. Mais pour beaucoup, il semblait plus urgent de résoudre les drames socio-économiques du continent. Le deuxième Synode pour l'Afrique n'a pas tardé à se frayer la route pour venir à l'ordre du jour, puisque, tous en conviennent, les interventions des Pères du premier Synode et les propositions par eux adressées au Pape pour son Exhortation post-synodale, étaient en nombre plus élevé que les interventions portant sur l'identité de l'Eglise.

Mais en fait il était nécessaire d'être au clair sur l'identité de l'Eglise, étant donné l'hésitation que montrait l'Eglise occidentale à dire de façon crédible quelle était cette identité (tension vive entre une compréhension simplement sociologique et celle mystérique communionnelle de l'Eglise comme Peuple de Dieu que nous trouvons au chapitre 2 de *Lumen Gentium*)<sup>1</sup>.

Comme nous le disions dans notre première intervention sur Alioune Diop et l'inculturation-interculturalité, Alioune Diop, par la qualité de son souci ecclésial, est de ceux

---

<sup>1</sup> Cf. Rapport Final du Synode Extraordinaire 1985

qui, selon nous, aurait clairement perçu l'importance et l'antériorité de la question de l'identité de l'Eglise sur celle de son engagement. L'Eglise s'engagera d'autant plus intensément qu'elle aura mieux pris conscience de qui elle est. On se rappelle comment il terminait son propos sur le rapport positif du Tiers-monde à l'Eglise : « Le moment vient où le Tiers-monde non seulement entrera dans l'histoire, mais y entrera par la grande porte : celle de la naissance à l'échelle planétaire d'une *conscience chrétienne responsable, majeure et fidèle au Christ* (c'est nous qui soulignons). » Une telle conscience ne peut exister que comme "Eglise". La vivante spiritualité christique de Jean Alioune Diop nous fait penser que, s'il était vivant aujourd'hui, il serait de ceux qui feraient de Vatican II la réception dite de « l'herméneutique de la continuité ou de la réforme » d'une part. Il serait d'autre part de ceux qui auraient perçu, comme les Pères africains des Synodes Extraordinaire et Ordinaire de 2014 et de 2015, la crise anthropologique aigüe face à laquelle l'Eglise Universelle se trouve, à cause précisément de choix philosophiques hautement contestables du monde occidental. Je voudrais rapidement expliciter ces deux points pour dire ensuite en quel terme, s'il revenait aujourd'hui, il articulerait sa plaidoirie en faveur d'un Concile œcuménique au nom du laïcat catholique et plus largement de l'Eglise d'Afrique toute entière.

### ***Alioune Diop et l'herméneutique de la continuité dans la réception de Vatican II***

Benoît XVI, dans ses vœux de Noël à la Curie romaine en 2005, a proposé à ses collaborateurs de distinguer entre « herméneutique de continuité » et « herméneutique de discontinuité ». Il leur a fait percevoir dans Jean XXIII, qu'on fait généralement passer pour le Pape de la rupture, celui qui en fait présente « *le programme le plus exigeant.* » A un certain moment de son Discours, il cite et commente, de façon très pénétrante, 1Pt 3, 15 « ... être toujours prêt à rendre raison (*Apologia*) à quiconque leur demande le logos, la raison de leur foi. » Cela signifiait que la foi biblique devait entrer en discussion et en relation avec la culture : « ... apprendre à reconnaître à travers l'interprétation la *ligne de démarcation*, mais également le *contact* et l'*affinité* qui existaient entre elles dans l'unique raison donnée par Dieu. »

L'exigeante herméneutique de la continuité et donc de la réforme dont Benoît XVI trouve en fait l'auteur dans le Pape St Jean XXIII – celui qui a eu l'inspiration du Concile, l'a convoqué et présidé sa première session-, est celle qu'à mon sens, Jean Alioune Diop aurait adopté aujourd'hui, s'il revenait, car c'est sa conception même de la culture qui le commande.

Benoît XVI a fait en outre une précision de vocabulaire que nous devons absolument faire nôtre, si nous voulons effectivement progresser. Au lieu de s'interroger comme Paul VI sur « L'Eglise et sa foi » et sur « L'homme et le monde d'aujourd'hui », Benoît XVI a préféré clarifier le débat en procédant à un renouvellement de vocabulaire : au lieu de « monde d'aujourd'hui » il préfère parler d'« *époque moderne* ». Il procède ensuite à un renouvellement et à une concentration de problématique : il parle de « *rapport entre l'Eglise et l'époque moderne* »

Mais le grand apport de Benoît XVI pour clarifier la problématique après Paul VI ne se termine pas à ce que nous venons de dire. Il prend en compte aussi la spécificité de la révolution américaine par rapport à la française. Il fait ressortir qu'il a pu exister un Etat moderne laïc qui, loin d'être neutre en ce qui concerne les valeurs, vit en puisant aux grandes sources ouvertes par le christianisme. Il part donc de la problématique unifiée dont nous avons parlé, à savoir du *rapport entre l'Eglise et l'époque moderne* et y raccroche un questionnaire en trois points, que nous pouvons synthétiser ainsi:

- 1) Relation entre foi et sciences modernes (sciences naturelles et sciences historiques) ;
- 2) Nouveau rapport entre Eglise et Etat moderne ;
- 3) Nouveau rapport entre Foi chrétienne et religions du monde, notamment entre foi chrétienne et judaïsme.

Le laïc catholique africain doit pouvoir pour sa part répondre aux questions de fond que pose cette problématique qui s'articule en trois questions permettant de travailler à la *pastorale*, si nécessaire et urgente aujourd'hui, *de l'intelligence et de la rationalité*. A cet égard, Jean Alioune Diop est certainement pour tous un modèle, puisqu'Aimé Césaire, l'auteur de la célèbre distinction des deux manières de se perdre – « par emmurement dans le particulier » ou « par dilution dans l'universel » (abstrait) – est resté admiratif de cet homme dont l'énigme pour lui est demeuré le Christ. Ne serait-ce pas parce que Jean Alioune Diop se recevait du Christ qu'il pouvait être cette figure de la Présence africaine en qui tous se reconnaissent, ce rassembleur incontesté de toutes les personnalités culturelles négro-africaines, qu'il laissaient être elles-mêmes, et cependant en vivant dialogue ?

### *Jean Alioune Diop et la question de la crise anthropologique*

Un des nombreux éditoriaux où peut se lire le plus beau profil d'Alioune Diop est, à mon sens, celui qui a porté sur « *La fragilité anthropologique* » de l'homme noir aujourd'hui. Il est à croire que s'il avait été présent lors des deux derniers Synodes romains, où Cardinaux, Archevêques et Evêques africains ont estimé nécessaire de prendre leurs responsabilités, il leur serait venu en renfort. Mais, vu l'ampleur et la profondeur d'abîme de la crise anthropologique qui s'imposait à l'attention de tous, l'idée lui serait sans doute venue qu'un Concile œcuménique serait seul en mesure de dire de manière doctrinale et engageante pour tous les croyants catholiques le contenu des paramètres anthropologiques chrétiens proposables aujourd'hui à tous, et ouverts à tous les enrichissements des autres cultures et religions, exactement comme par le passé l'Eglise a eu à se prononcer de manière irrévocable et engageante pour la foi de tous sur la vérité trinitaire de Dieu, la vérité de son Fils, son Verbe éternel incarné, mort et ressuscité, la vérité de l'Esprit Saint, la vérité de l'agir divin dans les sacrements et, en dernier lieu, à Vatican I et à Vatican II, la vérité de l'Eglise.

Si Jean Alioune Diop revenait, il me semble qu'il accompagnerait bien volontiers l'Eglise d'Afrique, par l'entremise de ses Evêques, dans une éventuelle interpellation de l'Eglise universelle sur la nécessité et l'urgence d'un *Concile œcuménique sur l'anthropologie chrétienne*. Ce serait le plus grand service que l'Eglise pourrait rendre à l'Afrique non moins qu'au reste du monde dans les circonstances présentes.